

taine de lit seulement. Suivant les cliniques, il est deuxième ou troisième assistant et est promu au fur et à mesure des vacances.

Entre temps, il a reçu du professeur l'autorisation de se présenter comme privat-docent. Pour cela, il prépare une "thèse" et il passe un examen ne comportant qu'une épreuve afférente à la spécialité pour laquelle le candidat se présente. Le professeur de cette spécialité, et sous les ordres duquel le candidat a travaillé pendant des années, est le rapporteur du concours. Ses conclusions sont adoptées aveuglément par l'Université dans l'immense majorité des cas.

Voilà notre jeune assistant privat-docent. Il a de beaucoup dépassé la trentaine, il est entré dans le corps enseignant académique, et a le droit de faire des cours payant au public; on lui permet même un commencement de clientèle.

Il est toujours sous les ordres du professeur, sans la faveur duquel il n'a ni le matériel ni même l'autorisation de faire des cours. Mais il arrive peu à peu à se détacher de cette tutelle.

Ses travaux personnels l'ont déjà fait connaître. S'il a beaucoup — beaucoup — de talent, il attire des étudiants à l'Université. Or, en Allemagne, l'ambition de toute Université est d'avoir le plus d'étudiants possible, car le nombre des élèves augmente le revenu des professeurs. Le privat-docent peut, par cela même, devenir nécessaire à l'Université.

Au bout de quelques années d'enseignement, il reçoit le titre de professeur, tout en restant privat-docent, — c'est un encouragement. Il continue à enseigner et à se faire connaître. A l'occasion d'une vacance de chaire dans une Université quelconque, il présente sa candidature et est nommé, par le vote de la Faculté, professeur extraordinaire. Ce titre lui permet une certaine indépendance, il peut réunir des élèves et les faire travailler à son tour, mais ce n'est que le jour où le vote d'une Faculté le nomme professeur ordinaire que l'indépendance complète est acquise.

Dans toute sa carrière, il a été suivi par le professeur sous les ordres duquel il a débuté. C'est lui qui obtient pour son élève le vote de ses amis.

* * *

Telle est la carrière scientifique médicale allemande. Ce qu'il y a en elle de plus admirable, c'est l'organisation et la discipline.

La clinique allemande est admirablement organisée; en vue du travail, le professeur a sous ses ordres un nombre considérable de travailleurs, dont chacun exécute avec conscience la tâche assignée. Celui-ci fait les analyses chimiques, l'autre les examens histologiques, un avec conscience la tâche assignée. Celui-ci fait les cliniques, une question très spéciale se pose, question de pharmacodynamie, de toxicologie, par exemple, le professeur de cette spécialité est appelé en consultation et donne son avis après un examen minutieux fait dans

son institut. Cette organisation admirable du travail est unique au monde, et c'est à elle que nous devons ces travaux importants et systématiques qui sortent des Universités allemandes.

Par contre, l'éducation clinique est incomplète, ainsi que nous venons de le voir. Ce n'est pas en examinant rapidement cinq ou six malades au cours des cliniques, ni en restant un an seulement à l'hôpital, qu'on devient médecin.

Un autre défaut du système allemand, c'est la spécialisation à outrance. Dans l'enseignement, on devient l'élève d'un seul homme. C'est l'influence d'un seul professeur qu'on subit pendant les études, pendant les longues années d'internat et même plus tard. C'est par la faveur d'un seul professeur qu'on monte tous les grades de la hiérarchie universitaire. On comprend pourquoi l'enseignement est si incomplet au point de vue des idées et si unilatéral.

Envisageons maintenant la question délicate de l'organisation du corps enseignant.

En Allemagne, on n'apprend pas à enseigner; le privat-docent est nommé sur une thèse, et sa renommée se fait en grande partie par ses travaux personnels. Les cours allemands sont compliqués et peu méthodiques.

Les Facultés françaises sont sur ce point encore supérieures. Le concours, dont on a tant médité, oblige les candidats à l'enseignement à apprendre à bien exposer leurs idées. L'enseignement médical devient une carrière. Dans une époque où la science est si encombrée et si aride on a senti le besoin de créer une classe de médecins ayant à un haut degré l'aptitude de résumer d'une façon claire les acquisitions médicales anciennes et récentes.

C'est à cause de cette organisation que le privat-docentisme ne s'est pas acclimaté en France. Le privat-docentisme existe chez nous dans des cadres bien moins restreints qu'en Allemagne. N'importe qui peut être professeur libre à la Faculté. Le nombre des places n'est pas limité, on n'exige pas l'autorisation et la faveur d'un professeur et, grâce à cette liberté, les praticiens peuvent être professeurs libres, ce qui n'arrive pas en Allemagne.

Si les cours libres n'abondent pas et ne sont pas très suivis, c'est que l'étudiant préfère, en général, les cours bien organisés de la Faculté.

Ce qui encore ne permet pas en France le développement du privat-docentisme, c'est notre enseignement clinique. Les hôpitaux sont ouverts et même largement ouverts aux étudiants et aux praticiens qui veulent s'instruire. C'est là que se fait le gros de l'étude médicale, et les étudiants n'ont que faire des cours libres théoriques qu'on leur propose. En Allemagne, c'est différent. Les cours des privat-docent répondent à un besoin. A Bonn, un privat-docent de pédiatrie nous faisait examiner dans ses cours des malades de sa clientèle. Nous allions à "cours libre" pour voir des malades. A Paris, nous n'aurions que l'embarras du choix entre les différents hôpitaux d'enfants.

La vérité est un élément indispensable dans les rapports scientifiques internationaux. Aussi ceux qui